

# Orsières

3<sup>e</sup> trimestre 2010

*Info*

- 2 Orsières, la vigne et le vin
- 9 Nouveau règlement
- 10 AT Prayon et Branche
- 18 Le clocher
- 26 Orsières en chiffres

En lui consacrant un chapitre dans le livre « Orsières ma commune », René Berthod évoque les relations « historiques » des « Bouetsedons » avec les terres dédiées à la culture de la vigne, dont les origines se perdent dans la nuit des temps. Aujourd'hui, on trouve encore dans notre commune des vigneron amateurs qui s'exercent avec plus ou moins de bonheur à l'art de la

vinification, et il est encore possible de déguster du « vin de cave ». Mais pour combien de temps encore ? Radiographie d'une tradition qui se perd.

En 1980, les Orserains possédaient 110'565 m<sup>2</sup> de vigne dans la commune de Fully (livre J. Roduit, Fully et son vignoble). 30 ans plus tard, le 40% de ce patrimoine a été vendu ou, par le jeu des héritages et des changements de domicile, a « quitté » notre commune. Curieux paradoxe, c'est au moment où les voies de communication mettent les coteaux ensoleillés à 20 minutes d'Orsières que cette occupation agricole, autrefois prisée par nos ancêtres, est délaissée.

La cause ? Une mutation rapide des habitudes de vie, alliée à une baisse de rendement de la vigne. En effet, les années 1981 et 82, pléthoriques, entraînent une augmentation considérable des stocks. Conséquence de cette surproduction, le prix du raisin s'effondre et ne couvre plus les frais de production. Dans les années 90, une nou-

velle loi « du droit foncier agricole » chamboule complètement la gestion des terres. Désormais, l'accès à la propriété des terrains agricoles est réglementé, ce qui engendre de facto une baisse de valeur importante et subite de ces biens. Les vignes perdent jusqu'à 80% de leur valeur d'échange. L'instauration des AOC et les nouvelles exigences qualitatives réglementant strictement la production achève de décourager le vigneron « occasionnel » et professionnalise l'activité.

Aujourd'hui, la plupart des propriétaires de vignes habitant la commune d'Orsières ne les travaillent plus. Par « sentiment », ils ont conservé les quelques centaines de m<sup>2</sup> reçus en héritage de leurs parents. Mais ils n'ont plus le temps ou l'envie de s'en occuper personnellement et les mettent en location, souvent de longue durée. La jeune génération n'est ainsi plus initiée aux multiples soins que requiert la vigne. Le risque est grand qu'ils ne développent plus ce lien « amoureux » avec la terre et qu'ils la cèdent ensuite sans état d'âme. Une page importante de notre histoire se sera alors définitivement tournée...

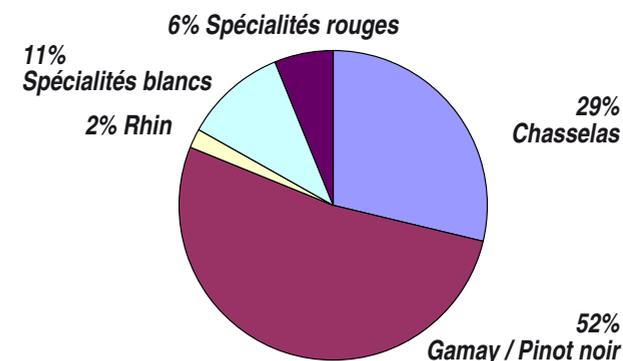
M. Alalet

## T'as où les vignes ? Recensement des propriétés appartenant aux Orserains

Commune	Blancs	Rouge	total	%
Ardon		850	850	0.73
Bovernier	1105	3442	4547	3.91
Chamoson	320	678	998	0.86
Charrat	1651	814	2465	2.12
Conthey	375	459	834	0.71
Fully	28375	38159	66534	57.19
Leytron	698	1869	2567	2.21
Martigny	549	270	819	0.70
Martigny Combe	4856	4729	9585	8.24
Miège	2194		2194	1.89
Randogne	868		868	0.74
Riddes	2412	1750	4162	3.58
Saillon		2340	2340	2.01
Saxon	2036	6894	8930	7.68
Sion	2283	1558	3841	3.30
Venthône	500	1530	2030	1.75
Vollèges		2768	2768	2.38
	<b>48222</b>	<b>68110</b>	<b>116332</b>	<b>100.00</b>

Source: registre des vignes office de la viticulture

## Répartition des cépages cultivés par les Orserains



A. Berthod

**Le mazot: il y a peu de temps encore, résidence secondaire de nombreux Orserains**



### **D'autres souvenirs de la petite enfance?**

J'en ai beaucoup! Par exemple l'odeur de sulfate! Elle se répandait partout. Les mazots avec une treille avaient la façade «verte». Ou alors les travaux de la vigne! Au printemps, c'était presque de la folie!

### **Pourquoi?**

Je me souviens encore du temps où papa enlevait les échalas (faits en mélèze). Ensuite, je l'aide à remonter la terre au sommet de la vigne avec la hotte ou la civière. Puis on «fossoyait»...

### **Fossoyait?**

Oui, c'est le terme utilisé pour dire qu'on retournait la terre, afin d'enfouir le fumier qui avait été étalé durant l'arrière-automne. Ensuite, il fallait replacer tous les échalas

### **Après le travail?**

Les gens se retrouvaient pour la veillée. Nos voisins venaient de Reppaz, la Garde et Liddes. Le soir, souvent, ils se rencontraient pour jouer aux cartes. Quelquefois très tard...

### **Comment se déplaçait-on?**

Au printemps, nous descendions avec la mule. Il fallait une demi-journée au trot pour arriver au mazot. Pour remonter, c'était plus long. Il fallait bien compter un jour. Parce que le char était chargé. Nous profitons en effet de ce moment pour remonter le vin.

### **Une journée entière?**

Oui, il fallait permettre à la mule de se reposer. Alors, il y avait des étapes incontournables.

Comme celle de Sembrancher par exemple. On passait encore à l'intérieur du village. Devant le café National, il y avait des crochets pour attacher les chevaux. La mule avait droit à sa muselière avec la ration d'avoine, le gamin à son sirop et les adultes à leurs 3dl.

### **Qu'est-ce qui a le plus changé?**

Oh tout! La manière de travailler, de vendanger. Avant, les vendanges rimaient avec la fête. Il faut dire que chaque famille encavait sa production. Certains venaient presser le vin chez nous au



mazot. Il y en avait pour une partie de la nuit.

### **Dans le livre Orsières ma commune, René Berthod relate le fait que les gens de la Côte transvasaient leur vin à Orsières.**

Certainement. A ce moment, on rejoignait la Côte en passant par le chemin de la Creuse. C'était pentu et étroit. Je me souviens de Maurice Tornay du Chanton. Il avait sa remise au sommet du Bourg. Là, il rangeait son «grand» char, et apportait le vin au Chanton en plusieurs voyages, d'abord sur le dos de la mule dans des barillets, puis plus tard avec une «tsar-gosse» plus légère

### **Qu'est-ce qui a provoqué tous ces changements?**

La mécanisation, et la voiture. Les mazots ont commencé par être désertés, le reste a suivi.

### **Et vous?**

Pour ma part, je continue de vinifier au mazot de Branson, un peu de pinot et de gamay, comme mes ancêtres. Le pressoir date d'avant 1900. Mais je ne fais plus le vin dans les tonneaux en bois. Je dors encore quelquefois au mazot, et j'ai un plaisir immense à travailler la vigne. J'ai quelquefois des visites, des personnes de Branson ou de l'Entremont. Nous en profitons pour trinquer et refaire le monde, comme le faisaient nos parents et grands-parents...

*Propos recueillis par M. Alstet*

# Nouvelle acquisition de l'administration communale

Edifice fonctionnel sis à l'entrée de Champex, le bâtiment « Bruchez » a été récemment acquis par le commune d'Orsières. Les terrains sis à proximité ayant aussi été intégrés dans la transaction, l'Administration communale se retrouve maintenant propriétaire d'une parcelle de plus de 2000 m<sup>2</sup>, proche de l'ancien fort.

## **M. le Président, quelles raisons ont motivé l'achat de ce bâtiment ?**

Laissez-moi préciser tout d'abord qu'avant cette transaction, la Commune d'Orsières était copropriétaire de ce bâtiment. Deux des trois appartements de cet immeuble faisaient déjà partie du patrimoine communal.

A la suite du décès de Mme Bruchez, la Fondation du même nom proposa à la Commune d'acquiescer le solde de la parcelle, opportunité que l'Administration a saisie.

Comme vous le mentionnez justement, ce bâtiment et la parcelle qui l'entoure ont une position stratégique intéressante, à l'entrée de la station et à proximité de l'ancien fort d'artillerie. Ceci laisse facilement projeter non seulement la mise à disposition de trois appartements, mais aussi des



A. Bar-Hollay

aménagements extérieurs utiles à la collectivité. Je pense notamment à la réalisation de places de parc en face de l'entrée du fort et à la mise en place d'un système de collecte des déchets pour l'ensemble du quartier.

## **Une description rapide des lieux...**

Ce bâtiment comporte trois appartements, deux garages et, comme mentionné précédemment, une surface extérieure tout à fait intéressante. Un appartement est actuellement loué à un jeune couple de la région. Les garages sont occupés partiellement par les locataires et par une entreprise privée.

## **Le bâtiment date d'avant 1940. Il a donc besoin d'une sérieuse cure de rajeunissement. en même temps qu'une réaffectation**

## **des locaux. Quels sont les projets de l'Administration ?**

Il est vrai que ce bâtiment n'est plus de première jeunesse et mérite un sérieux rafraîchissement, ce qui n'enlève rien à son cachet. Son soubassement en granit et son esthétique globale sont à respecter dans un projet de transformation.

L'Administration communale a donné mandat à un architecte local pour étudier la rénovation de cet immeuble ainsi que l'aménagement de ses alentours.

L'idée première est de rendre fonctionnels les trois appartements, ce qui n'est pas le cas actuellement puisque le logement inférieur est inhabitable. L'enveloppe complète de l'immeuble doit être améliorée aussi bien au niveau de son isolation que de son étanchéité.

Une partie de la surface du garage inférieur devrait être aménagée et mise à disposition de notre service du feu. Le solde fera sans doute l'objet de location.

Pour ce qui est des aménagements extérieurs, comme mentionné ci-avant, ceux-ci devraient être d'utilité publique.

## **Un calendrier pour les réalisations ?**

Il a été demandé à l'architecte mandaté de fournir à l'Administration communale un devis relatif à la transformation projetée.

Suite à la réception de ces documents, notre commission des bâtiments publics, présidée par M. Florian Lovey, analysera l'ensemble du projet



## **La nouvelle parcelle communale à l'entrée de la station**

et établira un calendrier. J'ai bon espoir d'envisager déjà en 2011 les premiers travaux de transformation.

## **Une priorité pour les appartements ?**

Une chose est sûre, l'Administration communale ne souhaite pas réaliser des appartements de luxe et les louer au prix fort. Elle ne souhaite pas davantage transformer cet immeuble en un paradis où les lits froids seraient légion.

Non, à l'instar de ce qui se pratique actuellement, nous espérons louer de façon raisonnable ces appartements à des personnes souhaitant s'établir à Champex-Lac.

Si d'aventure, les demandes venaient à manquer, il est évident qu'un système de location à la semaine ou au mois serait mis en place mais sans faire de spéculation.

*Propos recueillis par M. Alstet*

## Nouveau bureau

### *Au service des constructions*

Suite à l'engagement de **M. Dominique Tornay**, en qualité d'adjoint au chef technique et de responsable des constructions, un nouveau bureau a été ouvert au 3e étage du bâtiment communal.

Vous désirez construire ou rénover? M. Tornay se fait un plaisir de répondre à vos questions et de vous informer des dispositions du

règlement communal des constructions. Vous pouvez aussi le contacter pour obtenir des renseignements concernant l'aide à la rénovation.

Outre les travaux directement liés aux bâtiments, M. Tornay assume différentes tâches dans le domaine de l'aménagement du territoire, du SIT et de la gestion des bâtiments publics. Il seconde le chef technique et assure les différents remplacements nécessaires. Son travail permet d'une part de décharger le secrétariat communal, et d'autre part de libérer les conseillers communaux de tâches administratives lourdes.

**Heures d'ouverture du bureau:**  
de 8h à 12 h sur rendez-vous

**Contact:**  
tél 027 782 62 76  
dominique.tornay@orsieres.ch



A. Bartholay

#### EXTRAIT DU CAHIER DES CHARGES DU RESPONSABLE DES CONSTRUCTIONS:

- gérer les dossiers de constructions de leur réception au permis d'habiter
- tenir le registre communal des servitudes de non-bâtir
- assumer le secrétariat des commissions AT et constructions
- gérer la procédure d'aide à la rénovation
- gérer différents inventaires, résidences principales et secondaires, bâtiments d'entreprise, bâtiments agricoles, établissements publics etc...
- établir l'inventaire, gérer les plans d'entretien et la gestion des locations des bâtiments communaux et bourgeoisiaux
- tenir à jour le SIT communal
- gérer le concept de signalisation communale.

## Promotion des résidences principales et maîtrise de la construction des résidences secondaires

Face à la forte augmentation des constructions de résidences secondaires constatée ces dernières années, **le canton a exigé des communes touristiques concernées** par une part importante de résidences secondaires avec une forte croissance de celles-ci **d'agir en prenant des mesures d'aménagement du territoire.**

Selon les données existantes, la Commune d'Orsières a un rapport entre le nombre de résidences secondaires et le nombre de logements d'environ 50% et une part de lits parahôteliers non loués supérieure à 50% avec un taux de croissance des résidences secondaires sur les dix dernières années, d'environ 30%. Vu cette problématique, **elle doit prendre des mesures pour favoriser les résidences principales et maîtriser les résidences secondaires.**

Les objectifs stratégiques décidés par le Conseil municipal sont notamment de :

- favoriser les résidences principales dans les villages et les hameaux
- éviter la spéculation foncière dans les villages et les hameaux
- maîtriser la construction des résidences secondaires dans les centres touristiques

- permettre à la population indigène de pouvoir séjourner dans la Commune de façon permanente ou temporaire
- étaler la construction des résidences secondaires dans le temps.

Sur la base du constat local et des objectifs fixés, **le Conseil municipal a élaboré un Règlement relatif aux résidences secondaires (R/R2)** qui est mis à l'enquête publique dans le courant du mois de septembre 2010 et soumis à l'approbation de l'Assemblée primaire au mois de décembre 2010.

Celui-ci:

- définit les demandes d'autorisation de construire concernées par cette nouvelle réglementation
- délimite précisément les secteurs réservés exclusivement à la construction de résidences

#### La Fouly



A. Bartholay

## Champex-Lac

- principales, ainsi qu'à la transformation de bâtiments existants
- détermine les secteurs ouverts aux constructions de résidences secondaires
- fixe les conditions d'octroi du contingent de surface.

Le Conseil municipal est convaincu que ce règlement permettra d'assurer un développe-



A. Bernabéay

ment harmonieux de notre territoire et des lieux touristiques en particulier.

*Le Conseil municipal*

## Plan d'aménagement Prayon - Branche d'en Haut - Branche d'en Bas

Le développement du Val Ferret s'oriente aujourd'hui dans le secteur de Prayon et touchera, dans un proche avenir, Branche d'en Haut et Branche d'en Bas. Le Conseil communal a été amené à prendre plusieurs décisions au vu de cette extension pour garantir une croissance harmonieuse, dans le respect du cadre naturel exceptionnel que représente cette vallée.

Dans un premier temps, pour le secteur de Prayon, il a été décidé que les accès pour véhicules ne seraient pas dégagés en hiver et que des zones de parcage seraient aménagées, déneigées et mises à disposition des propriétaires de chalets. Il s'agit d'une autre approche des vacances à la montagne, avec une philosophie

nouvelle dans le respect d'une nature hivernale sauvage et authentique.

Dans le but de faciliter les futurs projets de construction, le Conseil communal, lors de sa séance du 18 mars 2009, a pris la décision d'équiper et de rendre accessibles toutes les parcelles situées dans le périmètre de la zone à bâtir, avec la mise en application de la loi du 15 novembre 1988 et ses annexes concernant la perception des contributions de propriétaires fonciers aux frais d'équipements et aux frais d'autres ouvrages publics.

La procédure a été engagée en conformité avec les différentes étapes prescrites par la loi, à savoir:



A. Bernabéay

## Branche d'en Haut Branche d'en Bas

L'Aménagement du Territoire suivra cette étape avant de passer le dossier aux Travaux Publics pour la réalisation sur le terrain.

Selon décision du Conseil communal du 15 juin

- Mise à l'enquête publique de la création d'une zone réservée / avec droit de recours
- Mise à l'enquête publique de la contribution des propriétaires fonciers aux frais d'équipement – Consultation publique / sans droit de recours
- Mise à l'enquête publique de l'aménagement de Prayon / avec droit de recours
- Mise à l'enquête publique de la répartition du coût final des travaux / avec droit de recours.

2010, la mise en application de cette procédure rentre en force pour les secteurs de Branche d'en Haut et Branche d'en Bas. Elle occupera l'Aménagement du Territoire dans son suivi sous la même forme que décrite pour Prayon.

L'Administration communale est consciente de la plus-value que retire, par ces équipements, chaque propriétaire lors de la réalisation de son bien. Elle rétablit de la sorte une équité face aux contribuables non concernés et qui ont, en toute légitimité, d'autres attentes sur les investissements de la Municipalité.

*Aménagement du Territoire  
Janine Mottier Olarist*

## Prayon



A. Bernabéay

Extraits des Procès-verbaux du Conseil municipal du 2 juin au 18 août 2010.

## PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil prend note avec satisfaction des fins d'apprentissages couronnées de succès de **Mlle Aude Voutaz** (employée de commerce), **Mlle Marjorie Murisier** (assistante en information documentaire), **M. Arnaud Darbel-lay** (électricien de réseau) et **M. Christophe Grange** (forestier-bûcheron). Il leur adresse ses félicitations et souhaits de réussite pour leur avenir professionnel.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### Branche d'en Haut et Branche d'en Bas

En séance du 15 juin 2010, le Conseil municipal a décidé de réserver les zones à bâtir de Branche d'en Haut et de Branche d'en Bas (article détaillé en pages 10-11).

## RÈGLEMENTS COMMUNAUX

En séance du 28 juillet 2010, le Conseil municipal a approuvé le Règlement sur les résidences secondaires: R/R2 (article détaillé en pages 9-10).

## CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

En séance du 30 juin 2010, le Conseil municipal décide d'appliquer l'art. 16 de l'Ordonnance cantonale sur l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (OURE). Désormais, l'installation de chauffage électrique dans les nouvelles constructions et dans les projets de rénovation est limitée sur tout le territoire communal à 3kW.

## SECRETARIAT COMMUNAL

**Mlle Emeline Bapst** a entamé sa formation d'employée de commerce avec maturité professionnelle intégrée le 2 août. Vous aurez sans doute l'occasion de la rencontrer au guichet ou de lui parler au téléphone ces trois prochaines années. L'administration se réjouit de collaborer avec elle et lui souhaite la bienvenue.



A. Darbel-lay

## MOLOKS

L'administration communale tient à rappeler que les moloks en fonction et ceux qui seront prochainement installés sont réservés à la seule dépose de sacs à ordures ménagères. Plusieurs sacs de moloks se sont déchirés à cause de déchets tranchants ou pointus. Le remplacement de chaque sac coûte plus de 1'000.- à la collectivité publique! La ferraille, les déchets encombrants ou les déchets verts doivent être déposés à la déchèterie du Churrez le mercredi et le vendredi de 13h30 à 18h ou le samedi de 9h à 12h.

*Nous vous remercions par avance de votre compréhension.*

## Dénomination et numérotation des rues

L'Administration communale planche depuis quelques mois sur l'officialisation de toutes les adresses postales des bâtiments sis sur son territoire.

Ce projet d'envergure comporte une phase administrative qui consiste à attribuer un nom et un numéro à chaque bâtiment. A ce jour, le 1937 est achevé et les 1938, 1943 et 1944 sont en cours de vérification.

La deuxième étape se concrétisera par la pose des numéros de rues contre les façades. Elle se réalisera durant l'hiver 2010-2011 pour le 1937 et courant 2011 pour le reste de la Commune.

Les plaques seront de couleur bleue, dim. 120x80 mm. Elles seront posées sur la façade visible depuis la route, au-dessus de la porte d'entrée ou à un autre emplacement adéquat.

**En cas d'exigences particulières, veuillez contacter M. Dominique Tornay au 027 782 62 76 ou [dominique.tornay@orsieres.ch](mailto:dominique.tornay@orsieres.ch)**



## Mérites sportifs et culturels 2010

Selon le règlement approuvé par le conseil communal en séance du 19 août 2009, l'Administration communale attribue chaque année les mérites et distinctions, dans les domaines sportifs et culturels.

Le règlement est disponible sur le site [orsieres.ch](http://orsieres.ch). Les critères d'attribution sont explicités notamment dans les articles 3 à 7.

Le formulaire d'inscription peut être chargé directement sur le site. Il peut aussi être obtenu au secrétariat communal.

La période concernée concerne l'ensemble de l'année 2010. Merci de faire parvenir les propositions de mérites et distinctions **avant le 20 décembre 2010** au secrétariat communal, rue de la commune 1937 Orsières.

*Commission culturelle*

## EMS : C'est pour bientôt !

L'EMS va bientôt revêtir son habit de fête ! Dans le courant du mois de septembre, le bâtiment « quittera » son aspect quelque peu foncé pour mettre son costume définitif : une façade gaie, d'un jaune « or », qui lui donnera une allure jeune et attrayante !

D'après le bureau Bonnard et Woefray en charge des travaux, ceux-ci se déroulent selon la planification prévue. A la fin août, la toiture est terminée et les entreprises s'affairent à l'intérieur. Au niveau des adjudications, restent à attribuer les aménagements extérieurs, quelques finitions intérieures et le mobilier. Les

délais seront normalement respectés et l'EMS devrait ouvrir ses portes au tout début de l'année 2011. Le prochain numéro d'Orsières Info consacra un large dossier à cette nouvelle structure.



## Concours de projets pour l'aménagement du vieux bourg d'Orsières

Village de structure médiévale, aux maisons agglutinées le long des voies de communications, le « vieux bourg » dégage un charme qui ne demande qu'à se manifester dans toute sa splendeur.

Confronté comme tout espace à « l'usure » du temps, il doit faire face à de nombreux problèmes, causés principalement par une circulation toujours plus importante, à la fois dévoreuse d'espace et de qualité de vie.

L'aspect historique de la bourgade ne saurait échapper à qui prend la peine de la parcourir. Le pont dit « du Bourgeal » lui a donné une colonne vertébrale et l'on peut imaginer que jadis, le voyageur, une fois la rivière franchie, se faufilait entre les rues étroites, longeait la place centrale sur sa droite pour atteindre directement le sommet du bourg par la rue très pentue de la Montoz. La première « déviation » avait pour but de contourner cette difficulté en créant une route à partir de la gauche de la place centrale, ce qui occasionna une déchirure dans le plan du village. La place, elle, se retrouvait coupée en deux par le nouveau tracé.



En 1957, tout le quartier situé au nord du clocher était modifié, la démolition de la maison Murisier et des granges situées à l'arrière apportant à l'ensemble des bâtisses une « bouffée d'air » appréciée.

## Concours de projets pour l'aménagement du vieux

Aujourd'hui, le vieux bourg connaît un regain d'intérêt important, et les bâtiments rénovés ou récemment construits n'ont eu aucune difficulté à trouver preneur. Mais cela pose aussi de nouvelles exigences en matière d'organisation de l'espace et de la circulation, notamment de la place réservée aux piétons.

Plusieurs projets démontrant l'implication des autorités dans la recherche de solutions appropriées ont vu le jour ces dernières années : projet de parking à la Place de la Meunière, passerelle

sur le pont du Bourgeal, nouvel aménagement du sommet du bourg, aménagement de la place du clocher. Leur point commun : améliorer le quotidien des habitants du vieux bourg.

Par l'organisation d'un concours, l'Administration communale, consciente de la nécessité d'agir, désire pouvoir se faire une idée globale de la situation et lier les projets entre eux, afin de leur donner une cohérence. Mais le but est encore plus ambitieux : il s'agit aussi de trouver des solutions à l'emprise toujours plus grande

## bourg d'Orsières

de l'automobile, qui aujourd'hui occupe les trois places du village, ne laissant qu'une place infime aux piétons et aux habitants. Il s'agit enfin de mettre en valeur ces espaces publics, de les animer et de les rendre attrayants.

Publié dans le BO du 27 août 2010, l'objet du concours devrait, selon nos estimations, intéresser plus d'une dizaine de bureaux d'architecture et d'urbanisme. Une large palette de prix récompensant les meilleurs projets est destinée à en augmenter l'attrait.



Les travaux seront rendus le 10 décembre 2010 et examinés par le jury durant le mois de janvier 2011. La population d'Orsières sera invitée à visionner l'ensemble des projets présentés. L'étude primée fera l'objet d'une présentation détaillée dans le numéro 1 d'Orsières info 2011.

*M. Abbet  
Commission  
patrimoine*

### Le jury est composé des personnes suivantes :

#### **Président :**

M. Olivier Galletti, *Architecte cantonal, Sion*

#### **Membres professionnels :**

M. Jean-Paul Chabbey, *architecte EPFL-SIA, Monthey*

M. Pascal Varone, *architecte EPF/SIA, Sion*

M. Pascal Fournier, *architecte HES-FAS, Bex*

#### **Représentants de la Commune :**

M. Jean-François Thétaz, *Président de la commune*

Mme Janine Mottier Obrist, *conseillère communale*

M. Michel Abbet, *conseiller communal*

#### **Suppléant**

M. Pierre-François Schmid, *ingénieur en circulation, Sion*

M. Christophe Valentini, *architecte EPFL, SMBA*

M. Meinrad Coppey, *conseiller communal*

#### **Consultant :**

M. Michel Maistre, *SRCE, Sion*

## Nouvel éclairage du clocher



Mille ans ! C'est le bel âge que peut revendiquer le clocher qui veille sur le bourg d'Orsières, selon les archéologues. 40 générations se sont donc succédé depuis que l'édifice a été érigé !

A la fois repère spirituel, visuel, et auditif, le clocher, de par sa situation centrale, son architecture et sa taille imposante, a traversé les siècles, rythmant la vie des habitants du bourg.

En 1978, il a été rénové avec beaucoup de goût. On en a profité pour le débarrasser de l'horloge qui, en quelque sorte, le défigurait, pour mettre en valeur la symétrie de ses formes et lui « redonner » sa beauté originelle. Le tout complété par un éclairage des façades nord au bel effet.

La nouvelle commission Patrimoine instaurée lors de cette législature s'est intéressée tout naturellement à notre monument « phare ». Elle a décidé de procéder à l'édification d'un nouvel éclairage, utilisant les possibilités offertes par les

dernières technologies. L'idée étant de créer un effet visuel à la fois « frappeur » et sobre, et de faire en sorte que l'emblème de notre localité soit visible loin à la ronde.

Exercice réussi grâce au travail remarquable effectué par le mandataire Maurice De Levrano, qui a proposé une nouvelle manière de « voir » le clocher. Nous avons donc fait office de pionnier en optant pour un éclairage LED illuminant la pointe et les ouvertures, alors qu'un éclairage plus conventionnel « lèche » les façades et fait ressortir la qualité du relief. De plus, l'éclairage des 4 faces le rend visible de partout.

Les images parlant davantage que les mots et nous vous laissons admirer le nouvel « habillage » de notre clocher en espérant qu'il saura vous plaire.

*M. Albet président  
de la Commission patrimoine*

## Le CREPA

# fête ses 20 ans !

Vingt ans : une éternité pour certains, une respiration pour d'autres, mais assurément une génération ! Tout un symbole pour ce Centre qui s'est construit et développé sur la recherche généalogique. C'est en décembre 1990 que onze communes de l'Entremont et de la vallée du Trient ont paraphé les statuts qui demandaient entre autres « d'offrir un espace de rencontre et de réflexion autour

de la problématique des populations alpines dans leur contexte passé et présent » et « d'organiser des manifestations publiques en relation avec les thèmes étudiés ». Après toutes ces années et de (très) nombreux projets, on peut affirmer sans ambages que le vœu des initiateurs a été et est sans cesse exaucé.

Tout était à créer ou à développer : les recherches généalogiques entreprises sur Bagnes ont été étendues à la région ; la population jeune et moins jeune s'est exprimée sur le temps qui passe et qui efface les souvenirs ; les enfants sont devenus des acteurs essentiels de cette démarche et ont réfléchi sur leur vie quotidienne et leurs ressentis face à l'évolution du monde en général et de leur environnement proche en particulier.

Le CREPA, c'est aussi des milliers de documents qui parlent de cette région, de son histoire, de ses habitants. Le vieux document côtoie celui de 2010, comme pour mettre l'accent sur cette passerelle entre le passé et le présent. C'est aussi

Photo CREPA



un nombre impressionnant d'événements publics qui ont rythmé chacun des projets.

Le CREPA, c'est tout ça et bien plus encore ! La population locale ne le connaît peut-être pas précisément mais elle a été confrontée d'une façon ou d'une autre à ses nombreuses actions. La dernière en date et certainement l'une des plus significatives est son Passeport vacances

qui permet à la jeune génération locale de découvrir sa région et les gens qui la font vivre de façon originale et interactive.

Le CREPA a donc 20 ans et il les fêtera le 16 octobre prochain dans le village de Bovernier. A cette occasion, vous pourrez voir le Centre par l'autre bout de la lorgnette. Le côté festif y sera à l'honneur au travers de multiples activités, à l'instar d'un rallye didactique à l'intérieur du village, d'un marché de produits locaux, d'un spectacle original...

Le CREPA a depuis ses débuts tenté de créer des liens entre les gens, les générations, parfois les cultures, et une journée comme celle qui s'annonce contribuera grandement à développer ces rencontres.

Nous vous attendons nombreux pour partager avec nous cette parcelle d'éternité...

*J.-Charles Fellay, secrétaire CREPA*

## Entretien avec notre ancien chef technique

Pierre Lattion

Le 15 juin 2010, Pierre Lattion invitait les autorités communales et les différents collègues chefs de service à venir «fêter» avec lui son accession au statut de retraité. L'occasion était belle pour le président de la commune de remercier chaleureusement un collaborateur apprécié tant pour ses connaissances professionnelles que pour son engagement sans faille en faveur de la collectivité.

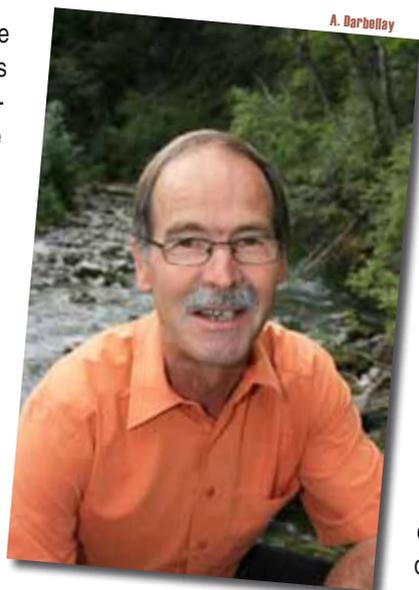
Pierre Lattion, a en effet travaillé 12 ans en tant que chef technique communal. Conscientieux, serviable, soucieux du travail bien fait et du bien-être de ses concitoyens, il a toujours répondu présent lorsque les événements l'exigeaient, ne comptant ni son temps ni ses efforts. Orsières info l'a rencontré au moment où il savoure ses premiers jours de liberté.

### **Chef technique, ça signifie...**

Un travail varié et intéressant impliquant de bonnes connaissances «du terrain» et une grande disponibilité. Le contact avec les entreprises adjudicataires des travaux, les habitants et les autorités font que l'on n'a pas le temps de s'ennuyer.

### **Les débuts...**

En août 98. Difficiles. Il faut apprendre. J'ai immédiatement été confronté à des complica-



A. Darbellay

tions dans un domaine qui m'était jusque là presque inconnu, le réseau d'eau potable. Beaucoup de fuites à réparer, manque d'eau dans certains villages. Pendant un certain temps, j'avais de la peine à trouver le sommeil...

### **Ensuite...**

Du côté des catastrophes, j'ai été servi. Lothar en décembre 99, les crues en 2000 qui ont occasionné des dégâts pour environ 4 millions de francs dans notre commune. Heureusement, ça s'est quelque

peu calmé par la suite. Je garderai surtout en mémoire tous les bons moments que j'ai pu partager avec les autorités, les ouvriers et toute la population.

### **Le quotidien d'un chef technique...**

C'est d'organiser et de suivre les travaux de l'équipe communale et de répondre aux nombreuses sollicitations des conseillers et de toute la population. Etre à l'écoute. Il est nécessaire d'être polyvalent. Ayant travaillé durant plus de 30 ans dans une entreprise de construction et génie civil, je connaissais bien ce domaine ainsi que la conduite de chantier. L'entretien des routes, les petits travaux de génie civil ne me posaient pas de difficulté. Dès mon arrivée, je me suis beaucoup investi – et pour cause –, dans la connaissance de notre réseau d'alimentation en eau potable pour que celui-ci soit le

plus fonctionnel possible et que l'eau distribuée sous la responsabilité communale soit toujours conforme à la législation.

### **Une autre source de satisfaction...**

C'est d'être fier et heureux d'avoir fait partie des cadres de l'administration communale avec le sentiment d'avoir accompli mon devoir au plus près de ma conscience. Un grand merci aux autorités de m'avoir accordé beaucoup de confiance et de m'avoir écouté pour que le service technique soit doté de moyens mécaniques appropriés. L'investissement a été conséquent, cela nous a énormément facilité le travail et permis d'en augmenter le volume.

### **Le 7 mai 2009...**

Un accident terrible. (Réd. Pierre Lattion, durant son service, dévale les talus sur les hauts de Commeire. Après plusieurs tonnes, sa voi-

ture s'arrête par miracle sur un chemin de campagne).

J'ai eu une chance immense de m'en tirer et j'en suis bien conscient. Même s'il me reste quelques séquelles, je peux remercier le ciel de pouvoir encore profiter de la vie! A bien y réfléchir, la longue convalescence qui a suivi m'a peut-être servi à mieux appréhender la retraite. Et les nombreuses visites et messages que j'ai reçus m'ont convaincu que je m'étais fait beaucoup d'amis dans mon travail...

### **Et maintenant que l'heure de la retraite a sonné...**

J'en profiterai pour m'occuper de mes petits-enfants... et pour apprendre le sens de l'expression «avoir du temps libre».

Propos recueillis par M. Alstet

## Inauguration de l'Alpage de La Peulaz



O. Trottat

Le 24 juillet 2010 était jour de fête à l'alpage de la Peulaz. La famille de Sabine et Nicolas Coppey accueillait les autorités et amis pour inaugurer l'alpage rénové situé sur le parcours du tour du Mont-Blanc. L'occasion pour Orsières info d'évoquer dans le prochain numéro les perspectives de l'agritourisme dans notre commune.

## Spectacle musical « Je suis monté sur la colline »

*du 14 au 25 octobre, salle polyvalente d'Orsières*

Oser la nouveauté, oser entreprendre, oser surprendre. C'est le pari fou que s'est lancé cet automne le Groupe Théâtral du PETIT PARIISIEN. Sous l'impulsion de son très dynamique et inventif metteur en scène, Emmanuel Thétaz, la troupe innove en montant cet automne une création alliant l'art théâtral et musical avec « JE SUIS MONTÉ SUR LA COLLINE ».

Ce spectacle musical composé en douze tableaux retrace la vie de Louise, la touchante gouvernante du domaine de la famille Desforges, qui dans la société des années 50 se confronte pour la première fois aux affres de la vie.

Le texte, écrit par Emmanuel Thétaz, offre une riche diversité d'atmosphères et d'émotions poignantes, qui nous entraîne dans une dynamique nous faisant retracer la vie de cette femme d'exception. Tout le spectacle est admirablement

souligné par la splendide musique du Requiem de John Rutter qui imprègne le spectacle d'un espoir lumineux, malgré son aspect tragique.

Les voix des 80 musiciens de l'Ensemble Vocal Renaissance et de l'Orchestre Philharmonique Romand, s'unissent à celles des acteurs et de plus de 70 figurants dans des décors grandioses afin de faire de ce projet une expérience unique en son genre.

Ainsi, c'est avec plaisir que la troupe du Petit Parisien accueillera les amoureux de théâtre et de musique classique, pour les entraîner dans l'intrigue prenante de la famille Desforges.

*Le Groupe théâtral  
LE PETIT PARIISIEN  
Par Michel Bobillier  
Président de l'organisation*



**Réservations avec places numérotées sur gradins :**

**Sur place:**

Bijouterie Bobillier, Orsières  
(vous pouvez y choisir vos places)

**Par téléphone:**

027/783.26.10

**Sur le site:**

[www.jesuismontesurlacolline.ch](http://www.jesuismontesurlacolline.ch)

**Une restauration chaude avant et après spectacle est également à votre service.**

## Les 100 ans

# d'un missionnaire hors pair

100 ans! Déjà un siècle s'est écoulé depuis qu'un fait peu remarqué alors s'est déroulé à La Rosière. Une naissance, une de plus dans un hameau qui ne manquait alors ni de familles, ni d'enfants! Il arrive en 7e position, l'avant-dernière.

Sa vie? Au début, elle ne se distingue pas de celle d'autres enfants de son âge. On remarque certes son caractère fort, agressif aussi. Puis, tout change. Sa première communion l'apaise. Ses études fortifient ses convictions et les lectures de la vie de St François de Sales et de Saint

Thérèse sont autant de repères qui le guideront tout au long de sa vie.

Etre connu n'a sûrement aucun intérêt pour lui. Ce qui l'intéresse, alors qu'il rentre au séminaire à 21 ans à peine, c'est de gagner les âmes pour Dieu. Avec une motivation et une volonté des plus remarquables!

Ce n'est pas une surprise de le voir accepter un «travail» loin, très loin de chez lui. C'est là-bas aussi qu'il est mort, pris dans une embuscade, au sommet d'un col inconnu, lui le curé de Yerkalo.



100 ans après, beaucoup s'étonnent de la destinée de Maurice Tornay, petit enfant de La Rosière né en 1910 et mort au Tibet en 1949, martyr pour la cause chrétienne. Ils admirent sa foi inébranlable.

Les paroisses de l'Entremont ont, le dimanche 22 août dernier, dignement fêté un des leurs devenu Bienheureux, en revisitant son lieu de naissance et en célébrant la messe à laquelle ont pris part l'ancien Prévôt Mgr Benoît Vouilloz, le prévôt Jean-Marie Lovey, Daniel-Ange, prêtre belge bien connu, ainsi que les membres de la fraternité Eucharistein dont Yves Sarrasin et Grégoire Dumoulin, récemment ordonnés diacres.

M. Alalet

## La Chapelle des Arolles en fête

Le 8 août dernier, l'Entremont avait les faveurs de la radio suisse romande. Après la messe retransmise de l'hospice, les auditeurs de la RSR ont entendu le culte célébré à Champex. La raison? La chapelle protestante fêtait ce jour-là son 75e anniversaire.

Il faut remonter à 1932 pour retrouver la genèse de cette construction. Elle est née du désir de fidèles de la communauté protestante, en grande partie membres de l'Eglise libre du canton de Vaud, de bâtir un lieu de prière. Le projet reçoit l'assentiment de l'Administration communale qui fait à ce moment preuve d'un bel esprit d'ouverture et de générosité. En effet, la bourgeoisie offre le terrain ainsi que les principaux matériaux de construction (pierre, sable et bois).

Le premier culte a été célébré en août 1935. Au fil des ans, de nombreuses améliorations seront apportées, dont la parure de bois d'arolles qui donne à la chapelle son nom définitif. Dans les années 70, la chapelle devient un lieu culturel connu loin à la ronde grâce aux heures musi-



cales de Champex, organisées alors par le hautboïste Hubert Fauquex. En 1990, un local d'accueil est construit dans les sous-sols, ajoutant à l'édifice une dimension conviviale.

Durant ces trois quarts de siècle, les responsables de la chapelle ont toujours privilégié la cohabitation fraternelle avec les habitants de Champex et les autorités locales. Aujourd'hui encore, le mot d'ordre n'a pas changé, ainsi que l'explique la plaquette éditée lors de cet anniversaire: «L'association recherche avant tout que chacun se sente bien à la chapelle des Arolles, y trouve non seulement la spiritualité mais aussi l'amitié, le contact, le bonheur, à l'image des prédicateurs et musiciens qui se succèdent chaque dimanche d'été.»

M. Alalet, d'après la plaquette éditée à l'occasion du 75e

# Orsières en chiffres

## Evolution démographique

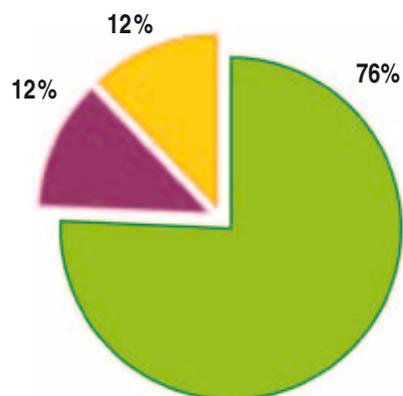
### POPULATION DES VILLAGES

	Habitants	En %
La Seiloz	2	0.07
Le Clou - Les Granges -		
Ferret	5	0.16
Le Revers	7	0.23
Chez-les-Giroud	8	0.26
Verlonnaz	8	0.26
Branche d'en Haut	17	0.55
Branche d'en Bas	17	0.55
Le Biolley	17	0.55
Chamoille	20	0.66
Prayon - L'Averne	22	0.72
Commeire	24	0.78
La Rosière	29	0.95
Maligue	34	1.11
La Douay	37	1.21
Chez-les-Addy	37	1.21
Les Arlaches	42	1.37
Soulalex	45	1.47
Chez-les-Reuses	47	1.53
Prassurny	69	2.25
Issert	73	2.38
La Fouly	83	2.71
Reppaz	91	2.97
Praz-de-Fort -		
Le Chanton - Saleinaz	239	7.8
Somlaproz	239	7.8
Champex-Lac	279	9.11
Orsières	1573	51.34
	<b>3064</b>	<b>100</b>
Hommes: 1555 - Femmes: 1509		

Données du 31.12.2009

### RÉPARTITION DE LA POPULATION D'ORSIÈRES PAR CATÉGORIE D'HABITANTS

Bourgeois - Valaisans	2319
Confédérés	375
Etrangers	370
	<b>3064</b>

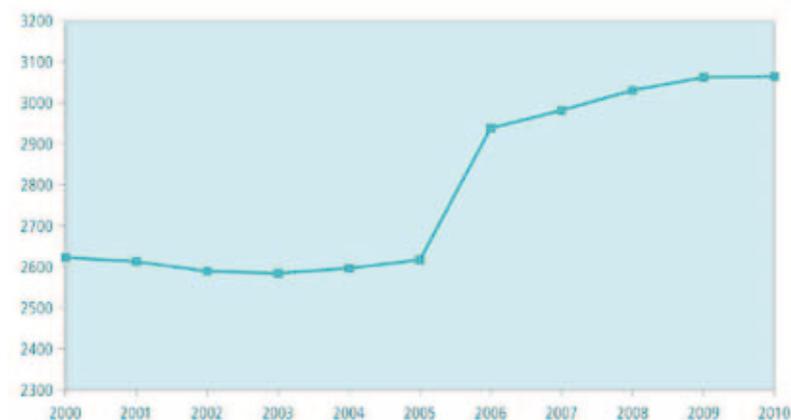


<span style="color: green;">■</span> Bourgeois - Valaisans
<span style="color: purple;">■</span> Confédérés
<span style="color: yellow;">■</span> Etrangers

### ÉVOLUTION DE LA POPULATION D'ORSIÈRES DE 2000 À 2010

au 1er janvier de chaque année

année	habitants	année	habitants
2000	2623	2006	2938
2001	2613	2007	2981
2002	2589	2008	3030
2003	2584	2009	3062
2004	2596	2010	3064
2005	2617		



### ÉVOLUTION DE LA POPULATION

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Habitants	2617	2938	2981	3030	3062	3064
Naissances	41	40	36	40	36	16 *
Décès	26	17	26	24	28	18*

\* chiffres au 25.08.2010

## Formations terminées

*L'administration communale félicite toutes les personnes ayant terminé leur formation durant l'année 2010 et leur souhaite plein succès pour la suite de leurs activités.*

### Apprentissages

*Assistante du commerce de détail*

**Jordan Karine**

*Assistante en information documentaire*

**Murisier Marjorie**

*Assistant socio-éducatif*

**Abelenda Julien (maturité prof.)**

**Michellod Lorène**

*Automaticien*

**Martinal Michaël**

*Constructeur métallique*

**Rosset Emmanuel**

*Courtepointière*

**Rebord Félicia**

*Couvreur*

**Rausis Clément**

*Cuisinière*

**Jordan Hélène**

*Designer*

**Thétaz Adrien (maturité prof.)**

*Employé de commerce*

**Thétaz Angemarie (maturité prof.)**

**Thétaz Karell (maturité prof.)**

*Electricien de réseau :*

**Darbellay Arnaud**

*Gestionnaire de commerce de détail*

**Formaz Romy**

**Moulin Guillaume**

*Laborantine en chimie*

**Maret Rebecca**

*Mecatronicien de remontées mécaniques*

**Morand Valentin**

*Menuisier*

**Copt Dorian**

**Gaillard Samuel**

**Jordan Fanny**

**Maillard Ludovic**

*Monteur sanitaire*

**Reis Moreira David**

*Tôlier en carrosserie*

**Bela Orthan**

### Ecoles

*Maturités:*

*Maths fortes/biologie-chimie*

**Sarrasin Karine**

*Maths fortes/Physique-application des maths*

**Abbet François**

**Formaz Jacques**

**Yule Alastair**

*Espagnol*

**Pouget Nathanaël**

**Métroz Vincent**

*Latin-grec*

**Chevalley Marion**

*Italien*

**Tornay Mélanie**

*Latin-anglais*

**Pellouchoud Kevin**

*Prochaine liste: décembre 2010*

## Rencontre:

### Essai de portrait...

Il a d'abord la passion de la montagne, et caresse un rêve qui se fait de plus en plus insistant: Posséder un chalet afin de pouvoir profiter pleinement du panorama et de l'air pur des hauteurs. Il a le goût de l'amitié, des rencontres, a soif de faire des connaissances, de lier des amitiés.

Il arrive un peu par hasard dans le val Ferret, ayant trouvé dans ce coin magnifique la possibilité de réaliser son rêve: un petit mayen qu'il peut rénover et embellir de ses mains. Cela fait maintenant plus de 40 ans qu'il est amoureux de ce coin de vallée, au point de l'avoir choisi, avec son épouse Charlette, pour résidence principale.

Il, c'est **Olivier Trottet!** Ancien conducteur de locomotive, passionné par les gens et la photo, il s'adonne avec joie à son hobby: le portrait. Mais pas n'importe quel

portrait. Sa préférence: l'autochtone amoureux de la région.

Une passion qui a débuté en 1995, au moment où quelques personnes se rencontrent pour observer les méfaits causés par une avalanche descendue des Luys de Ferret. Olivier Trottet, se joint à eux et entame la discussion. Il a son appareil avec lui, et réalise alors 2 portraits. Le résultat est plus qu'encourageant.



Aujourd'hui, quelque 15 ans plus tard, il en est à son 387e visage. Alors, si vous le rencontrez et entamez causette avec lui, soyez sur vos gardes! Arrive en effet un moment où vous vous entendrez dire: «Et si on se tutoyait?» Comme tous les autres qui vous ont précédé, vous serez charmé de répondre par l'affirmative. Il n'est plus très loin, alors, le moment où vous serez le 388e à être croqué!

*M. Albet*





*Jardin  
d'enfants*

Bâtiment scolaire Somlaproz  
1937 Orsières  
079 / 370 85 45

Responsable: Sibylle Bréaud  
Directrice et éducatrice de l'enfance  
1944 La Fouly  
027 / 783 26 35

#### **Pour qui:**

Les enfants âgés de 2 ans et demi à 5 ans

#### **Quand:**

Lundi / jeudi / vendredi matin  
8 h 30 à 11 h 30

*Arrivées entre 8 h 30 et 8 h 45*

*Départs entre 11 h 15 et 11 h 30*

**Mardi après-midi - 13 h 30 à 16 h 30**

*Arrivées entre 13 h 30 et 13 h 45*

*Départs entre 16 h 15 et 16 h 30*

#### **Pourquoi:**

Pouvoir vivre un moment enrichissant et sécurisant au sein d'une collectivité d'enfants avec ses règles et ses moments privilégiés, complémentaires de la vie familiale. Se confronter, partager, s'enrichir, apprendre, ne rien faire, se séparer, prendre une place et prendre conscience de qui on est, de son corps, des autres...

#### **Activités:**

Durant ces moments diverses activités sont proposées et mises à disposition, telles que :

- jeux symboliques et libres (l'enfant explore ses émotions, il se découvre et découvre les autres)
  - activités motrices
  - activités manipulatoires
  - activités langagières
  - activités musicales
  - activités créatrices
  - activités d'expression
  - jeux de groupe
- sans oublier le moment du goûter!

#### **Dans quel but:**

- accompagner l'enfant dans l'acquisition de son autonomie et de sa socialisation.
- lui permettre d'expérimenter sa créativité sensorielle, corporelle et cognitive.
- se construire et grandir au travers du jeu.

L'objectif est que l'enfant puisse découvrir et expérimenter des apprentissages propres à son âge et à ses besoins, ceci dans un cadre sécurisant et adapté, encadré par des professionnels de l'enfance.

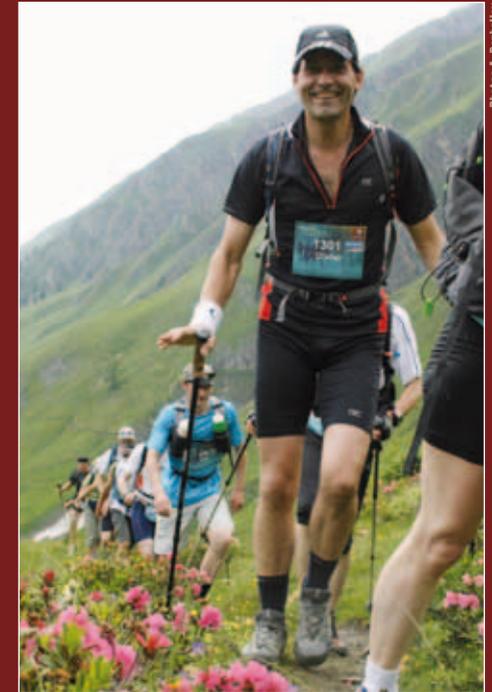
**Pour tous renseignements ou inscriptions, n'hésitez pas à contacter la responsable.**

*Début de l'année scolaire:  
Septembre 2010*

## Trail Verbier St-Bernard



Marcel Theux se donne à fond...



tandis qu'Olivier Formaz préfère assurer!

*Ambiances  
d'été*



## Marché de Champex

ou le plaisir de flâner dans un cadre enchanteur



## Romans

### **Le cuisinier / Martin Suter**

Maravan, réfugié tamoul, petite main dans un restaurant en Suisse, cuisinier prometteur, spécialiste des préparations ayurvédiques dans son pays est devenu au fil du temps un fin connaisseur de la cuisine moléculaire. Associé à Andrea, son ancienne collègue, il réalise des dîners particuliers à domicile pour porter secours à sa famille restée au Sri Lanka. Sa passion le précipite dans un écheveau d'expérimentations culinaires, de tractations avec des Tigres tamouls suspects, le tout sur fond de crise financière mondiale.



### **Sashenka / Simon Montefiore**

Saint-Petersbourg 1916. Sashenka Zeitlin est arrêtée. Dans une Russie au bord du gouffre elle choisit son camp, celui de la révolution... Fresque romanesque qui nous emmène avec Sashenka dans la Russie du 20<sup>e</sup> siècle, depuis la chute du dernier Tsar jusqu'à l'effondrement de l'URSS en 1991.



### **La montagne invisible / Carolina de Robertis**

Entre l'Argentine et l'Uruguay, pays en plein bouleversements, entre dictatures et guérilléros, voici le parcours de trois générations de femmes déterminées à préserver leur indépendance.



### **Et encore...**

Une forme de vie d'Amélie Nothomb, L'amour est une île de Claudie Gallay, Le cœur régulier

d'Oliver Adam, La ballade de Lila K de Blainville Le Callet, Ouragan de Laurent Gaudé, Ne marche pas si tu peux danser d'Anne Van Stappen, Le cahier bleu de James A. Levine, L'entreprise des Indes d'Erik Orsenna, Dieu voyage toujours incognito de Laurent Gounelle

## Documentaires

### **L'art de bien respirer: les secrets pour développer votre énergie interne / Tony Courthiade**

Suffit-il de respirer? Pas tout à fait! Il faut de la méthode, de la volonté et de la mesure aussi. Par des exercices simples et réguliers, développons et renforçons notre potentiel respiratoire et énergétique

### **Sous mon niqab: je l'ai enlevée au péril de ma vie / Zeina**

Zeina est née dans une banlieue française. Elle a été élevée au sein d'une famille musulmane traditionnelle. Elle ne voulait pas porter le voile mais y a été contrainte par son mari, jusqu'au jour où elle trouve le courage de s'enfuir...



«L'aménagement de la bibliothèque a été réorganisé. A découvrir entre autres le nouvel emplacement des histoires vécues et notre panier de romans «fleur bleue».

«Un livre, c'est un détonateur qui sert à faire réagir les gens».

Amélie Nothomb

# Les archives de la parole, ça vous intéresse?

Quels bouleversements dans la vie quotidienne de ce dernier siècle! Quand on entend parler les personnes âgées de leur temps de jeunesse, on a de la peine à croire que ce monde «passé» est en fait si proche de nous!

Afin de ne pas perdre ce «trésor», Le CREPA a «institué» les archives de la parole. Il s'agit de documents sonores, (plus de 500 dans la région) où des personnes parlent en toute simplicité de leur vie de chaque jour.

Quelques personnes de la commune d'Orsières ont accompli un travail magnifique en allant recueillir les «témoignages» de plusieurs de nos concitoyens. Dans le tableau ci-contre, vous pouvez voir la liste provisoire des personnes interviewées. (En effet, tous les enregistrements ne sont pas encore mis en ligne) Depuis 2008, date de la démission de M. Roger Fellay, il n'y a plus de titulaire. La commission culturelle aimerait relancer cette activité, non plus en nommant une personne responsable, mais en créant un groupe de travail. Chacun est invité à participer, pour une ou plusieurs occasions. Merci aux personnes intéressées de contacter soit le secrétariat communal au 027 782 62 69, soit Michel Abbet, président de la commission culturelle au 027 783 21 10.

**Une rencontre avec  
M. Jean-Charles Fellay est prévue  
le lundi 25 octobre à 18h30 à Sembrancher,  
dans les locaux du Crepa.**

**Son but:** transmettre des bases pour l'interview, ainsi que pour le maniement des appareils.

## **Vous pouvez écouter sur internet :**

Adèle Formaz, Praz-de-Fort  
Adrienne Troillet, Orsières  
Aimé Lattion, Orsières  
Albert Meilland, Champex  
Alfred Charrex, Som-La-Proz  
Aline Lattion, Orsières  
Augusta Biselx-Thétaz, Les Arlaches  
Blanche Maillard, Orsières  
Cécile Tissières, Chamolle  
Céline Biselx, Orsières  
Charles Métroz, Orsières  
Charly Tissières, Les Arlaches  
François Lamon, curé d'Orsières  
Jeanne Darbellay, Orsières  
Laetitia Gos, Le Clou  
Laurent Tornay, Orsières  
Léontine Thétaz-Hubert, Praz-de-Fort  
Louise Pralong, Orsières  
Marc Murisier, Orsières  
Olivier Aymon, ancien gendarme d'Orsières  
Pierre Charrex, Issert  
René Formaz, Praz-de-Fort  
Suzanne Tissières, Som-La-Proz  
Egidio Anchisi, Orsières  
Ulrich Gabioud, Issert

## **Mode d'emploi:**

aller sur le site <http://xml.memovs.ch> et inscrire le nom de la personne au sommet à droite de l'écran.

## Rencontre avec Célestin Thétaz

*ancien chimiste cantonal*

Le 30 juin 2010, Célestin Thétaz faisait valoir son droit à la retraite et remettait les clefs du laboratoire cantonal à Elmar Pfamatter, son bras-droit durant 8 ans. L'occasion pour Orsières-info d'évoquer son parcours...

### **M. Thétaz, quel rôle est dévolu au chimiste cantonal ?**

Un rôle simple et compliqué à la fois : il doit appliquer la loi fédérale sur les denrées alimentaires. En d'autres termes, sa tâche est de veiller sur la santé du consommateur en vérifiant la qualité irréprochable des produits mis sur le marché. Et d'intervenir s'il y a des problèmes d'hygiène ou de tromperie.

### **Une activité qui s'est développée...**

Oui ! Aujourd'hui, le service de la consommation regroupe aussi les affaires vétérinaires et occupe 40 personnes (30 postes à plein temps). Lors de mon arrivée, seules 16 personnes y travaillaient.

### **Quel a été votre parcours professionnel ?**

Après les années de collège à Champittet et St-Maurice, j'ai suivi les cours à l'EPFL et ai obtenu le diplôme de chimiste en 1973. Ensuite, j'ai consacré 4 ans à la recherche et ai terminé mon doctorat en 1976. J'ai tout de suite été nommé à l'Etat du Valais en tant que chimiste, puis adjoint, et enfin chimiste cantonal en 1996.

### **Une chance ?**

Oui, peut-être ! Mais j'avais à ce moment-là postulé 3 postes différents et j'avais reçu trois réponses positives. J'ai donc pu choisir ! Le marché de l'emploi était très ouvert.

### **Vous ne regrettez pas votre choix ?**

Absolument pas, au contraire. Même si au début, l'adaptation a été difficile. Entre le monde de la recherche et les services de l'Etat, il y a bien des différences...

### **Par exemple ?**

La première qui me vient à l'esprit est l'application du droit. Les questions de procédure sont très importantes dans un service tel que le nôtre. Il a fallu donc d'entrée me former dans cette matière.

### **Et encore...**

la botanique, la toxicologie, la microbiologie, l'hydrogéologie... Cela m'a amené à suivre durant 2 ans des cours spécifiques, terminés par l'obtention du diplôme de chimiste en denrées alimentaires en 1979.

### **Orsières-Sion tous les jours, n'est-ce pas usant ?**

On s'habitue. D'ailleurs, au départ, nous avons choisi d'habiter Savièse. Mon épouse travaillant principalement sur Orsières, c'est tout naturellement que nous sommes revenus dans notre commune d'origine. Avec l'autoroute, Sion n'est plus qu'à 35 mn d'Orsières.

### **Vous étiez souvent aux avant-postes lorsqu'on entendait parler vigne et vin...**

Simplement quelques mots pour montrer l'importance des changements opérés dans ce domaine : En 2010, l'encavage avoisinera les 50 millions de kilos, soit la moitié des années 82-83. Au niveau de la qualité, les progrès ont été en tous points remarquables, permettant aux vins

valaisans de « se frotter » aux meilleurs vins de la planète !

### **Quelles ont été vos relations avec la commune d'Orsières ?**

Au point de vue professionnel, les mêmes relations qu'avec toutes les communes. Une des tâches du service est de contrôler la pureté de l'eau. D'où des relations suivies principalement avec les présidents.

### **Et cette eau...**

L'eau du réseau d'Orsières, c'est de l'or. L'équilibre chimique et microbiologique est optimal.



A. Barbellay

Nous avons une chance immense.

### **Une autre richesse de notre commune...**

Le fromage, qui porte le nom d'Orsières bien au-delà des frontières communales. Un atout indéniable.

### **Et l'avenir ?**

Je me sens maintenant encore en vacances. J'ai donc le temps de voir venir. Mais c'est volontiers que je mets mes connaissances à disposition de la collectivité si celle-ci en éprouve le besoin.

*Propos recueillis par M. Albet*

## Jean-Louis Droz à Praz-de-Fort

Après avoir sillonné le Valais de long en large et s'être produit sur différentes scènes de Suisse romande, Jean-Louis Droz est de retour avec un nouvel opus qu'il nous présentera en fin d'année.

Il y a plus de deux ans, l'Arlachon créait la sensation en montant son premier one man show « Sur Les Planches ». Pour la suite de ses aventures, le rendez-vous est fixé au **28, 29 et 30 décembre** prochain dans la salle de l'ancienne école de Praz-de-Fort.

**Informations et réservations à l'office du tourisme d'Orsières.**  
**027 783 32 48 ou par mail à [reservation@v-sb.ch](mailto:reservation@v-sb.ch)**

*Louis-Camille Rouanne*





Edité par la commune d'Orsières

Réalisé par designcopy services

Retrouvez l'Orsières Info sur le site internet: [www.orsieres.ch](http://www.orsieres.ch)

## octobre

Samedi	09	Championnats d'Europe de chasse aux chiens courants
Dimanche	10	Championnats d'Europe de chasse aux chiens courants
Jeudi	14	Le Petit Parisien : spectacle
Vendredi	15	Le Petit Parisien : spectacle
Vendredi	15	Espérance du Mont-Catogne : loto
Samedi	16	JCO : journée des enfants
Samedi	16	Le Petit Parisien : spectacle
Dimanche	17	Le Petit Parisien : spectacle
Jeudi	21	Le Petit Parisien : spectacle
Vendredi	22	Le Petit Parisien : spectacle
Samedi	23	Le Petit Parisien : spectacle
Dimanche	24	Le Petit Parisien : spectacle
Samedi	30	Ambitus : souper de soutien
Dimanche	31	Ski-club Val Ferret : loto

## novembre

Samedi	06	Fanfare Echo d'Orny : loto
Dimanche	07	Fanfare Echo d'Orny : loto
Samedi	13	Fraternité du Mai : souper
Dimanche	14	Fanfare Edelweiss : loto
Samedi	20	Jacklapiste : soirée
Dimanche	21	FC Orsières : loto
Samedi	27	Ski-club Champex-Ferret : match aux cartes

## décembre

Lundi	06	Fête de St-Nicolas
Mardi	07	Patoisants : théâtre
Mercredi	08	Patoisants : théâtre
Vendredi	10	Patoisants : théâtre
Dimanche	19	Concert de Noël
28-29-30		Soirées Jean-Louis Droz
Vendredi	31	Guggen Part'à Botson : St-Sylvestre